

**Objet : Ligne de trésorerie 2022**

Le Président,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment la réalisation des lignes de trésorerie dans la limite de 600 000€ ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

**VU** les propositions reçues et notamment celle de la Caisse d'Epargne,

**VU** l'avis favorable de la Commission des finances en date du 7 septembre 2022

**Considérant** la nécessité de réaliser cette ligne de trésorerie ;

**DECIDE**

**Article 1 :** de conclure une ligne de trésorerie pour un montant de 600 000€ avec la Caisse D'Epargne dans les conditions suivantes :

Nature du produit	Ligne de trésorerie
Montant de la ligne de trésorerie	600 000,00 €
Durée du contrat	12 mois
Garantie	Néant
Taux d'intérêt applicable	EURIBOR 1 SEMAINE
Marge bancaire	+0.45%
Base de calcul	Exacte, 360 jours
Frais de dossier	0.10% du montant, soit 600€
Commission de non-utilisation	0.05 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

**Article 2 :** Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

**Article 3 :** Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 8 septembre 2022

Le Président,

Jean Louis ALAÏ



## PRESENTATION



La LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les INNOVATIONS PERFORMANTES suivantes :

- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- l'utilisation du circuit du Trésor Public via l'ACCT pour le traitement de vos opérations ;
- la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré, de 07H00 jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] sur le site internet Caisse d'Épargne dédié à la LTI® : <https://www.conduxio.com/tti/ServletControleur>.

## AVANTAGES

- **ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :**  
L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.
- **AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :**  
Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.
- **SOUPLESSE D'UTILISATION :**  
Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.
- **OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :**  
Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.
- **SECURITE DE LA GESTION DE TRÉSORERIE :**  
L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

## CARACTERISTIQUES

- **Emprunteur :** CC CONFLENT CANIGO
- **Montant :** 600 000 euros
- **Durée :** un an maximum
- **Taux d'intérêt :** EURIBOR 1 SEMAINE<sup>1</sup> + marge de 0.45 %  
[Base de calcul : exact/360]
- **Process de traitement automatique :**
  - tirage : crédit d'office
  - remboursement : débit d'office
- **Demande de tirage :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	7H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Demande de remboursement :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	7H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Paiement des intérêts :** chaque mois ou trimestre civil par débit d'office (à préciser la mise en place)
- **Frais de dossier :** 600 €
- **Commission de non-utilisation :** 0.05 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

**Jean-Louis JALLAT**

<sup>1</sup> Dans l'hypothèse où l'EURIBOR 1 SEMAINE serait inférieur à zéro, l'EURIBOR 1 SEMAINE sera alors réputé égal à zéro.

**Dossier suivi par :**

CABRI Sébastien

☎ 04.30.19.90.69

☎ 06.32.75.15.85

✉ sebastien.cabri@celr.caisse-epargne.fr

**Monsieur le Président,  
CC CONFLENT CANIGO  
ROUTE DE RIA  
66500 PRADES**

**Objet :** Mise en Place d'une Ligne de Trésorerie Interactive :

**LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE**

Perpignan, le 10 août 2022

Monsieur Le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Caisse d'Epargne peut mettre à votre disposition une **Ligne de Trésorerie Interactive de 600 000 €** pour une durée de 12 Mois.

Cette solution de financement court terme vous offre les prestations **INNOVANTES** et **PERFORMANTES** suivantes :

- **LA SIMPLICITE D'UTILISATION DU CANAL INTERNET** pour les transmissions d'ordre et les échanges d'information : les demandes de versements ou les avis de remboursements sont effectués sur un serveur dédié et sécurisé qui génère directement les mouvements financiers sur votre compte au Trésor Public. Vous pouvez également consulter en temps réel l'historique de vos utilisations ainsi que les décomptes d'intérêts et de commissions.
- **LA REACTIVITE DE TRAITEMENT DES OPERATIONS PAR LE CIRCUIT DU TRESOR PUBLIC** selon la procédure :
  - du crédit d'office pour les versements ;
  - du débit d'office pour les remboursements et le paiement des intérêts et commissions.
- **L'INFORMATION EN TEMPS REEL DE VOTRE COMPTABLE ASSIGNATAIRE** : toute réception d'une demande de versement ou d'un avis de remboursement entraîne l'envoi automatique et immédiat d'un courriel à votre trésorier.

La présente proposition est valable jusqu'au 09 Septembre 2022 sous réserve de l'accord de notre Comité de crédit.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

CABRI Sébastien  
Affaires Collectivités et Institutionnels